

Le Maire

à

L'ensemble des élus du Conseil municipal ;

Pôle Affaires générales et juridiques

Affaire suivie par : Caroline HERMELINE

Téléphone : 02.38.89.59.45 – **Fax :** 02.38.89.59.39

Email : caroline.hermeline@ville-chalette.fr

Objet : Election du Maire et des adjoints ;

Madame, Monsieur,

Suite à votre élection comme conseiller(e) municipal(e) lors du scrutin du dimanche 22 mars 2026, je vous prie de bien vouloir participer à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le :

Samedi 28 mars 2026
à 10 h 00
Salle des commissions
Hôtel de ville

ORDRE DU JOUR :

Sous la présidence du maire sortant :

- installation du nouveau conseil municipal

Sous la présidence du doyen d'âge :

- désignation d'un secrétaire de séance
- élection du maire à bulletin secret

Sous la présidence du nouveau maire :

- détermination du nombre des adjoints
- élections des adjoints au scrutin de liste et à bulletin secret.
- lecture et communication de la Charte de l'élu local.

Le pôle affaires générales reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire dont vous auriez besoin.

Dans l'attente de vous rencontrer le 28 mars prochain, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le maire,

M. Franck DE MAUMONT

